

# DU 1<sup>er</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

## Élections professionnelles dans la Fonction publique



**Pour nos carrières,  
nos rémunérations,  
nos retraites.**

**JE VOTE**  
*la*  
**CGT**  
**FERC**  
**sup**



**Pour des élu-es  
engagé-es  
à nos côtés.**

La **CGT FERC Sup** défend un service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche gratuit, laïque et émancipateur. Elle porte dans les luttes et dans toutes les instances, les revendications élaborées avec les collègues et conformes à ses valeurs :

- Augmentation des traitements/salaires, dégel du point d'indice (revalorisation immédiate de 10 %), indexation sur l'inflation
- Minimum de rémunération à 2000 euros brut
- Création massive de postes de fonctionnaires
- Contre les 37h30, retour aux 35h
- Université ouverte et gratuite pour tous les étudiant·es, sans sélection
- Arrêt de la privatisation rampante de l'Enseignement supérieur, arrêt de la sous-traitance
- Arrêt des restructurations brutales et destructrices
- Retraite à 60 ans maximum avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois
- Mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Remplacement pendant la période du congé maternité pour que le travail accumulé ne soit pas à faire au retour de la collègue
- Mise en place d'une crèche à l'université
- Abrogation du jour de carence
- Revalorisation des primes (identiques par corps et par grades), et intégration dans le traitement indiciaire
- Suppression de toute forme de rémunération au mérite

## Au CSA

Université Paris Cité

Liste **CGT FERC Sup** UP Cité

**Personnels BIATSS, enseignant·es-chercheur·es,  
doctorant·es, enseignant·es, chercheur·es - titulaires et  
contractuel·les**

***Défendons l'université publique !***

En 2023, le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène Santé et Conditions de Travail (CHSCT) de notre établissement vont disparaître pour être remplacés par une seule instance, le **Comité Social d'Administration (CSA)**.

Des « formations spécialisées » du CSA reprendront, quant à elles, les prérogatives du CHSCT (santé, sécurité et conditions de travail au sens large).

**Tous les agents exerçant leurs fonctions dans l'établissement sont électeurs :**

Une seule condition pour être électeur : exercer ses fonctions au sein d'Université Paris Cité (personnels titulaires ou contractuels, ITRF, AENES, personnels des bibliothèques, enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es de l'université, ITA et chercheur·es des UMR rattachées à l'établissement).

**Pour défendre vos droits et le service public, votez, faites voter pour la **CGT** !**

**Voter **CGT**, c'est affirmer que la solidarité n'est pas un vain mot et que nous voulons la faire vivre contre vents et marées.**

# Je vote CGT au CSA pour des représentant-es qui interviendront pour de meilleures conditions de travail et sur les questions qui nous concernent toutes et tous

Dès le départ, la **CGT FERC Sup UP Cité** s'est prononcée contre la fusion de Paris Descartes et Paris Diderot. Nous le savons, chaque fusion est synonyme de mutualisation des moyens, de réorganisations, de surcharge de travail, de risques psychosociaux.

La création de l'Université Paris Cité n'a pas échappé à cela : **mobilité forcée, management délétère, externalisations** à la Direction des Systèmes Informatiques et Numériques (DSIN) et au Pôle Immobilier, Logistique, Environnements, Patrimoine et Sécurité (PILEPS)...

Cette fusion a eu lieu dans le contexte des Investissements dits d'Excellence (IDEX), qui ne sont rien d'autre que la mise en concurrence de la recherche, université par université, laboratoire par laboratoire. Soit l'inverse d'une recherche libre, indépendante, publique : une recherche guidée par le résultat et les intérêts économiques.

Au niveau national comme au niveau local, la **CGT FERC Sup** s'est opposée à l'application de ces mesures, comme celles induites par la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) en 2019. La LPR prévoit, entre autres, des chaires de professeur junior pour les doctorants, et des CDI de projets, ces faux CDI qui peuvent s'arrêter à tout moment en même temps que le projet sur lequel vous êtes embauchés et qui s'opposent aux postes pérennes de fonctionnaire.

Enfin, vos élus CGT se sont opposés et ont voté contre les mesures de notre direction dégradant nos conditions de vie et de travail : la **CGT FERC Sup UP Cité** a été la seule à se mobiliser contre l'augmentation du temps de travail à 37h30, et à lutter contre la mise en concurrence des agents entre eux via l'individualisation des carrières.

## Votez, faites voter CGT !



Élections professionnelles  
du 1er au 8 décembre 2022

Dans les établissements  
d'Enseignement supérieur et de Recherche

Des élu-es **CGT FERC Sup UP Cité** pour l'amélioration du Service public et la défense inconditionnelle du statut général des fonctionnaires

- |                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| 1-Emma BOUGHEROUMI ITRF PRG        | 11-Caroline DEREK MCF PRG        |
| 2-Loïc BONHOMME ITRF PRG           | 12-Ayoub GUENDOUZ ITRF CSG       |
| 3-Sarah BONNEFON BIB PRG           | 13-Isabelle NONDIER ITA CNRS CSG |
| 4-Thierry BASTIEN ITRF CSG         | 14-Amirouche HAMMACHE ITRF PRG   |
| 5-Pascale BALIGAND MCF PRG         | 15-Valérie PELISSIER BIB CSG     |
| 6-Thierry ROUAULT BIB PRG          | 16-David GABORIEAU MCF CSG       |
| 7-Anne-Marie ZENONI ITRF CSG       | 17-Catherine LOTH BIB PRG        |
| 8-Jean-Baptiste LANFRANCHI MCF RDS | 18-Emile PETIT ITRF PRG          |
| 9-Sandra LAFON MCF PAJOL           | 19-Estelle RICHARD BIB PRG       |
| 10-Philippe NIZARD ITRF CSG        | 20-Raphaël DENIS ITRF COCHIN     |

Voter pour les élus de la **CGT FERC Sup UP Cité**, c'est voter pour des élus qui défendent l'université comme service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, ouvert à toutes et tous, d'égale exigence et qualité sur tout le territoire et gratuit. C'est voter pour des élu.es qui défendent vos conditions de travail.

C'est le sens que nous donnons à nos candidatures. Dans un contexte où l'inflation galope, où le ministère ne finance pas l'augmentation du coût de l'énergie, vos élu.es **CGT FERC Sup UP Cité** continueront à se battre pour la revalorisation des traitements, l'ouverture des postes statutaires nécessaires, pour la titularisation des contractuel.les, contre la prime au mérite et toute forme de discrimination ou harcèlement.

Nous resterons vigilants sur les risques endurés par les collègues du fait de la phase 3 de la fusion concernant les mobilités contraintes, la surcharge de travail, etc.

Nous resterons vigilants sur la prévention des risques, l'hygiène, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail. De même, nous nous assurerons de la participation d'UP Cité à l'action sociale, à la formation continue des personnels, etc.

Voter pour la **CGT FERC Sup UP Cité**, c'est voter pour des élu.es qui s'engagent à rester à votre écoute, à venir vous voir dans vos services, à recueillir vos revendications, à communiquer et organiser des réunions régulièrement pour rendre compte de notre mandat et à combattre toute aggravation des conditions de travail et toute attaque contre l'université comme service public.

L'université est un tout : Personnels BIATSS, enseignant-es-chercheur-es, doctorant-es, enseignant-es, chercheur-es - titulaires et contractuel-les, nous sommes toutes et tous concernés !

**Votez, faites voter pour la CGT FERC Sup UP Cité !**